Diapasons électriques

Le diapason à bobine latérale est positionné horizontalement sur un socle en bois, et est fixé à une pièce métallique. Les deux branches du diapason possèdent une borne en laiton; l'une d'elles est reliée à une tige en laiton par un fil électrique.

Sur le socle sont aussi fixés une bobine de fil et deux fiches. Il servait à contrôler la précision et la régularité des mesures du chronoscope de Hipp.

Toulouse et Piéron, dans leur ouvrage Technique de Psychologie expérimentale décrivent son utilisation comme suit: « Une autre méthode de contrôle pourra se baser sur la comparaison avec les vibrations d'un diapason étalon entretenu électriquement: on intercale la diapason sur le circuit du chronoscope, et on laisse le circuit ouvert, le chronoscope étant alors arrêté; au moyen d'une clé de Morse on ferme le circuit après avoir mis à la main le diapason en vibration; les vibrations du diapason s'inscriront avec un signal électrique sur un cylindre tournant à grande vitesse; au bout d'un instant on interrompt le circuit; on compare alors le temps indiqué sur le chronoscope et le nombre de vibrations enregistrées sur le cylindre ».

Sources : TOULOUSE et PIERON, Technique de psychologie expérimentale (Tome 2). Édition G.DOUIN. PARIS (1911)



Fiche technique

- **Dimensions :** hauteur de 7,3 cm, largeur 11,7 cm, longueur 29,6 cm
- **Fabricant :** Charles Verdin / Paris
- **Année de fabrication :** XIXe siècle